

Fiche opération BD2M

VILLA LAMARTINE



Type de bâtiment
Tertiaire

Type d'opération
Rénovation

DATE de la Commission d'Évaluation
06/06/2023

Niveau
BD2M



Villa Lamartine

Présentation

Ce programme de réhabilitation de la Villa Lamartine, datant de la fin du XIXème, a été mis en place dans le but d'accueillir le Club « Le Temps de Vivre » et de l'ouvrir au plus grand nombre.

La Mairie de Monaco a souhaité conserver l'esthétisme architectural du bâtiment tout en réalisant une réhabilitation performante d'un point de vue énergétique et environnemental.

Ce projet, faisant partie des premières opérations de réhabilitation basées sur le référentiel BD2M, est actuellement en phase usage.

Fiche d'identité

- Programme : tertiaire multi-usages
- Permis de construire : 13/01/2021
- Achèvement des travaux : 28 mois
- Autres Reconnaissances : /
- EnR : 60,82m² de panneaux photovoltaïques
- Adresse : 19 boulevard Princesse Charlotte

Mots clés

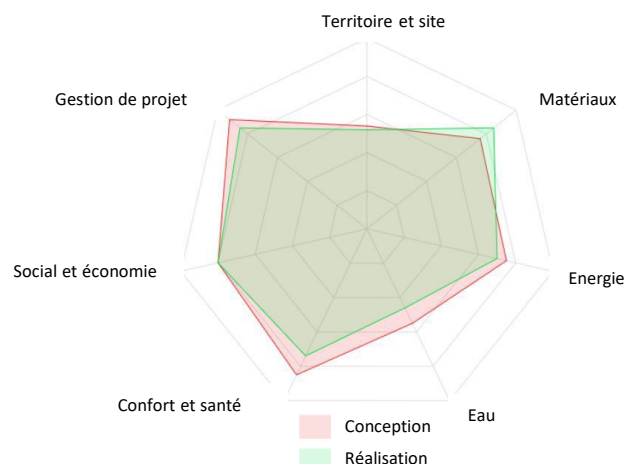
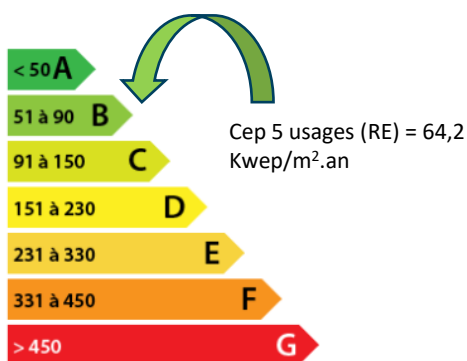
- Conception bioclimatique
- Matériaux biosourcés
- Mixité d'usage
- Panneaux photovoltaïques
- Brasseurs d'air

Acteurs

MISSION	NOM	MISSION	NOM
Maître d'ouvrage	Mairie de Monaco	AMO/Accompagnateur BD2M	ACUNA
Architecte	Gabriel VIORA	Bureau d'études	SAMMI, INGETEC

Entreprises : PROBAT, MERCI, EMC TOITURE, INSOBAT, GSMA, TRAFIPARC, MONACO'EXPAIR, CASEL, DIMCO, TUBINO, EGB, LA MENUISERIE

Performances

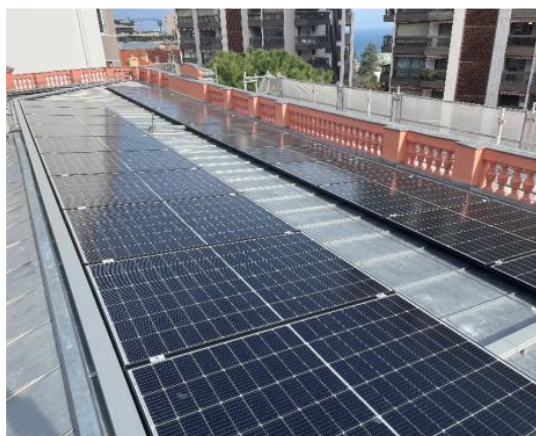


Mode constructif et systèmes techniques

DÉSIGNATION	DESCRIPTION	DÉSIGNATION	DESCRIPTION
Plancher bas	Terre-plein + Foamglass + chape béton	Chauffage	PAC Air/Air
Murs extérieurs	Moellons de pierre de taille + isolant métisse + BA13	Ventilation	Ventilation double flux + récupération de chaleur
Toiture	Combles perdus sous toiture zinc + ouate de cellulose + plancher léger	ECS	Production décentralisée et implantée au plus près des points de puisage

Points remarquables

Une rénovation énergétique exemplaire



Panneaux photovoltaïques

- Conception bioclimatique :
 - choix d'un facteur solaire permettant de profiter des apports solaires gratuits et de l'éclairage naturel en hiver ;
 - protection solaires extérieures pour diminuer les apports en été : mise en place de stores bannes sur les façades Sud, conservation des volets battants persiennés et diminution du facteur solaire des vitrages des baies du RDC.
- Isolation thermique :
 - utilisation de matériaux biosourcés : isolation thermique intérieure en fibres végétales (chanvre, coton, lin), isolation des combles par ouate de cellulose et isolant des planchers bas à base de verre recyclé ;
 - utilisation de matériaux à forte capacité thermique massique permettant un déphasage long.
- Réduction de 70% des consommations énergétiques initiales.
- Production locale d'électricité par capteurs photovoltaïques.

Un cadre de vie optimisé

- Mise en place de brasseurs d'air dans l'ensemble des pièces principales.
- Mixité d'usage au sein du bâtiment :
 - le projet permet l'implantation de services et d'activités, et mutualise des espaces et équipements ;
 - Club « Le Temps de Vivre » : ouvert aux retraités habitants en Principauté, le club offre des possibilités de sorties, de rencontres et d'activités (carnaval, conférences, chorale, gymnastique, atelier informatique, ...).



Club « Le Temps de Vivre »